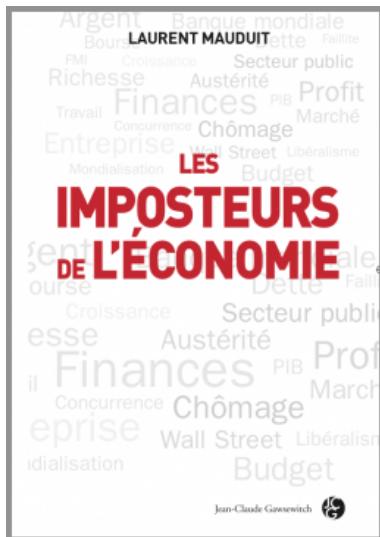


## L'OPA de la finance sur la recherche économique

PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 29 MARS 2012

Notre confrère Laurent Mauduit publie ce jeudi 29 mars aux éditions Jean-Claude Gawsewitch un livre intitulé *Les Imposteurs de l'économie*. Il y explique comment la crise financière a suscité aux Etats-Unis un large débat public, alimenté notamment par le documentaire *Inside Job*, sur l'honnêteté et l'indépendance des économistes. Mais, en France, rien de tel ! Quelques économistes parmi les plus connus, ceux qui disposent le plus souvent d'un quasi-monopole d'expression dans les grands médias radio-télévisés, siègent dans les conseils d'administration des grandes banques ou des compagnies d'assurances, ou sont appointés par elles, et cela passe le plus souvent inaperçu.



Au terme d'une longue enquête, notre confrère dresse un tableau méticuleux des conflits d'intérêts nombreux des économistes français les plus connus, et détaille comment cette mainmise de la finance pèse lourdement sur le débat public et sur les politiques économiques françaises, trop souvent inspirées du diktat thatchérien « *Tina* » : « *There is no alternative* » !

Nous commençons aujourd'hui la publication de bonnes feuilles de ce livre, en présentant des extraits qui révèlent un aspect de cette mainmise : l'OPA des grandes banques et compagnies d'assurances françaises sur les pôles d'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche économique en France. Ces extraits sont complétés par la mise en ligne dans leur version intégrale de deux rapports confidentiels de la Cour des comptes sur l'Ecole d'économie de Paris et sur l'Ecole d'économie de Toulouse.

Dans les prochains jours, nous achèverons la publication de ces bonnes feuilles, en nous attardant sur ce que ce livre appelle les « *agents doubles de la pensée unique* », c'est-à-dire ces économistes qui peuvent changer de camp mais défendent toujours les mêmes recommandations néo-libérales.

Laurent Mauduit présentera les principales conclusions de son enquête lors du débat que Mediapart organise ce jeudi soir au Théâtre de Chaillet, en présence de nombreux économistes, sur le thème « *Des économistes au-dessus de tous soupçons ?* » – débat dont **on trouvera ici le programme et les invités**.

Voici donc ces bonnes feuilles.

---

À dresser ce triste inventaire des économistes français qui se sont laissé happer par le monde de la finance, à constater les conflits d'intérêts dans lesquels certains d'entre eux s'ébrouent, on finit par se lasser. Entre nausée et indignation, on en vient naturellement à se demander s'il n'y en a décidément pas un pour racheter l'autre...

Attention pourtant à ne pas perdre de vue l'essentiel ! Si tant d'économistes, y compris certains des plus talentueux, ont succombé peu ou prou aux mêmes dérives, c'est que leur caractère ou leur inclinaison personnelle ont sans doute joué. Mais plus encore c'est qu'un même système les a aspirés. Tout est là ! Un système prédateur, un système corrupteur. Et s'il en fallait encore une preuve, le « big-bang » affectant l'Université l'apporte.

C'est peu dire en effet que le monde de l'économie, et donc celui de l'enseignement et de l'Université vivent depuis quelques années une sorte d'épidémie, comme si un virus s'était propagé dans l'ensemble des secteurs de l'Université chargés de l'enseignement de l'économie – ces secteurs qui paraissaient précisément le plus protégés de ces funestes évolutions pour n'obéir qu'à une seule logique, celle de la recherche et du savoir. Ce n'est pas le virus des « subprimes », mais c'est tout comme. Par commodité, appelons-le le «virus Tirole».

Dans la galaxie de l'Université, l'économiste Jean Tirole occupe une place à part. Avec Jean-Jacques Laffont (1947-2004), qui jouissait d'une grande notoriété pour ses travaux sur la théorie des incitations et de la régulation, il est à l'origine de l'École d'économie de Toulouse – la célèbre Toulouse School of Economics (TSE) – qui est indéniablement l'une des très grandes réussites françaises, avec l'École d'économie de Paris (PSE). Grand spécialiste de l'économie industrielle, récipiendaire de la médaille d'or du CNRS, Jean Tirole est l'un des plus grands économistes français, l'un des plus talentueux. Mais disons-le franchement, c'est aussi l'un des plus inquiétants, car c'est lui, à Toulouse, qui a fait entrer le plus spectaculairement le loup dans la bergerie, ou plutôt la finance dans le monde de l'Université. Il a donné l'exemple, que d'autres universités ont suivi. Ce qui est à l'origine d'une véritable implosion de l'enseignement de l'économie et de la recherche.

### Le virus Tirole

C'est en effet l'Institut d'économie industrielle (Idei), ancêtre de la Toulouse School of Economics qui, au début des années 90, a avancé en éclaireur, en nouant des partenariats avec des entreprises pour créer et financer une fondation abritant des enseignants-chercheurs disposant de compléments de salaire par rapport aux rémunérations publiques et couvrant de nouveaux secteurs de recherche, souhaités notamment par les entreprises. Ou alors pour financer directement une chaire d'enseignement spécifique.

Marchant sur ces brisées, de nombreuses universités ont créé à leur tour des structures semblables, profitant de financements publics mais aussi de capitaux privés. Aux quatre coins de la France, des fondations ont donc vu le jour ou des chaires financées par le privé ont éclos. Mais dans cette « financiarisation » de l'enseignement de l'économie, Toulouse a toujours gardé cent coudées d'avance sur les centres rivaux.

Le drame, c'est que le processus est invisible ; il est souterrain. Tous les nouveaux centres qui prospèrent affichent l'ambition d'être des pôles d'excellence. Et tous les critères de validation, propres à toute recherche scientifique, sont scrupuleusement respectés. Mais le monde de la finance s'est introduit, si l'on peut dire, dans le cœur du réacteur. La loi de 2006 sur la recherche, en organisant ce système de fondation financée par des fonds publics et des groupes privés voire même des mécènes, avec à la clef de très fortes défiscalisations, a brutalement accéléré cette privatisation à peine masquée de l'enseignement universitaire de pointe et de la recherche économique.

Certes, Jean Tirole conteste, bec et ongles, les effets corrupteurs de cette OPA de la finance sur le monde académique. Dans une tribune libre publiée par le journal *Le Monde* (11 décembre 2007), il a présenté un long argumentaire en défense de son école : « *Et l'indépendance ? Bien que fortement financées par le secteur privé, les universités américaines sont non seulement des lieux de bouillonnement intellectuel intense, mais aussi des espaces de liberté extraordinaires. Peut-on craindre qu'il en soit différemment pour les universités françaises ? Je ne le crois pas. Tout d'abord, parce que, d'expérience personnelle, les entreprises respectent l'indépendance de l'Université. À l'avenir, elles financeront l'Université française collectivement pour avoir accès à des étudiants bien formés et des experts. Violer cette indépendance irait à l'encontre des objectifs recherchés. L'indépendance peut de surcroît être renforcée par la diversification des partenariats, la constitution d'un capital, le droit de publier librement, la validation des travaux par les grandes revues internationales (garantes de qualité) et la concurrence entre universités (frein aux dérives intellectuelles).* »

Mais, ses arguments peinent à emporter l'adhésion car ils ne donnent qu'une faible idée de l'implosion du système universitaire qu'induisent ces partenariats déséquilibrés avec le privé. Pour en prendre la mesure, il suffit de parcourir un rapport au-dessus de tout soupçon, dont la presse n'a jamais parlé car il n'a pas été rendu public, celui que la Cour des comptes a consacré à cette école.

Ce rapport confidentiel de la Cour des comptes, le voici:

### **Le tapis rouge pour Axa et BNP**

Dans ce rapport qui couvre les années 2007 à 2010, on mesure en effet que ce partenariat public-privé a pris une forme étrange. Tout a été fait par l'État pour que les grands groupes industriels et financiers soient aux postes de commande, presque à parité avec les organismes publics. C'est une privatisation, ou du moins une privatisation partielle de l'Université et de la recherche économique qui a été organisée.

L'École d'économie de Toulouse est gérée par une fondation du type de celle que la loi ultralibérale sur la recherche de 2006 a autorisée. Dénommée Fondation Jean-Jacques Laffont, cet organisme a été créé par des établissements publics prestigieux : le CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et l'université Toulouse 1. Mais, plutôt que de garder la main sur leur « bébé » et de n'inviter des partenaires privés que de manière minoritaire, ces organismes ont tout fait, sous la houlette de Jean Tirole, pour que le privé entre en force dans la fondation, pour qu'il en partage la gouvernance et les financements.

Les apports financiers prévus sur la période 2007-2012 pour financer la Fondation et les 140 chercheurs qu'elle abrite au sein de l'école en témoignent : 42,8 millions d'euros proviennent de l'État, 0,825 des fondateurs, et 33,4 millions des entreprises privées. À titre d'illustration, pour la seule année 2010, l'État a apporté 7,5 millions d'euros, les fondateurs 0,165 et le privé 6,825 millions d'euros.

En clair, les portes de TSE, à la pointe de la recherche économique en France, ont toutes grandes été ouvertes au privé. Le groupe Axa a ainsi apporté 600.000 euros ; EDF 500.000 euros ; Electrabel (filiale de GDF Suez) 600.000 euros ; la Caisse des dépôts 600.000 euros ; BNP Paribas 600.000 euros, La Poste 300.000 euros ; Crédit Agricole 600.000 euros, Total 600.000 euros et France Télécom 250.000 euros.

La gouvernance de la fondation est presque identique. Les financeurs privés détiennent des sièges au conseil pratiquement à parité avec les fondateurs. Outre Jean Tirole, qui préside, et deux personnalités qualifiées, les membres du conseil au titre des fondateurs sont au nombre de six ; et les membres représentant les entreprises sont au nombre de cinq, en l'occurrence les représentants d'Exane, de GDF Suez, de France Télécom, du Crédit Agricole et de BNP Paribas.

En somme, une bonne partie des « gestionnaires » de la recherche économique de pointe en France sont des entreprises privées, et notamment des banques. Des établissements privés qui ont bien sûr importé le fonctionnement du privé au sein de l'école.

La Cour des comptes mentionne cet état de fait notamment dans le cas des rémunérations. Alors que le traitement d'un professeur d'université en fin de carrière avoisine les 5.000 euros net par mois, les bénéficiaires d'une « chaire senior » à l'École de Toulouse profitent de rémunérations financées par la fondation qui oscillent entre « 21.000 et 80.000 euros ». Ces rémunérations, note la Cour des comptes, résultent d'une « *négociation de gré à gré entre la direction de TSE et les intéressés* », dans des conditions de discréption « *proche de l'opacité* ».

À cela s'ajoute une rémunération au mérite, grâce à des primes attribuées aux chercheurs qui publient dans les meilleures revues internationales. Ces primes ont atteint un montant proche de 700.000 euros en 2010 pour les 140 chercheurs. Soit 5.000 euros en moyenne. Mais les deux tiers des chercheurs n'en perçoivent pas. Autrement dit quelque 46 chercheurs se partagent la somme, soit plus de 15.000 euros chacun. « *Les bénéficiaires d'une chaire junior se voient proposer des rémunérations de 35.000 à 42.000 euros par an*

*(soit près du double de la rémunération d'un maître de conférences en début de carrière), plus 10.000 euros de frais de recherche », note encore la Cour des comptes.*

En bref, c'est une bombe qui a été logée au sein de l'Université française. Une bombe qui risque de conduire à un éclatement de l'Université dans les disciplines économiques : avec une université de luxe, sous la coupe du privé, disposant de professeurs et de chercheurs profitant des rémunérations considérablement supérieures à celles de la fonction publique ; et une université du pauvre, abandonnée au public, avec des professeurs sous-payés.

(...) Mais les conséquences de cette privatisation pas même masquée vont encore au-delà car ce système induit un type de recrutement de chercheurs bien particuliers. On se doute en effet que les économistes spécialistes de l'exclusion sociale ou des inégalités ont assez peu de chances de faire carrière à Toulouse. En tout cas, ils ont moins de chances que les chercheurs dont les inclinaisons sont plus libérales et les thématiques de recherches davantage liées aux marchés financiers. Survenu à la rentrée universitaire 2009, un recrutement à Toulouse est particulièrement illustratif de ce phénomène, celui d'Augustin Landier.

### Dans les allées poisseuses du CAC 40

Diplômé de l'École normale supérieure, agrégé de mathématiques et titulaire d'un doctorat d'économie au célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT), il a fondé un hedge funds à New York avant de passer au Fonds monétaire international pour finalement atterrir à la Toulouse School of Economics. Trader autant qu'économiste, spéculateur autant que théoricien, Augustin Landier est le symbole vivant de ce dangereux effacement des frontières entre la finance et l'Université. Il est même devenu l'une des coqueluches de TSE et n'a pas attendu bien longtemps avant d'être coopté au Conseil d'analyse économique.

(...) Mais, une autre série de conséquences est également prévisible : ce ne sont plus les critères académiques, ou en tout cas plus seulement eux, qui président aux choix de l'attribution des financements

à tel ou tel pôle. Désormais, les sponsors privés détiennent une bonne partie de la décision. Même entre les différents pôles d'excellence, ils peuvent ainsi privilégier un type de recherche plutôt qu'un autre. Avantager par exemple la recherche sur toutes les thématiques qu'affectionne le monde de la finance et désavantager les recherches liées à une meilleure régulation de l'économie.

Les promoteurs de la privatisation, Jean Tirole en tête, récusent cette dérive. Ils font valoir que le secteur privé cofinance les fondations – celle de Toulouse comme les autres qui ont ensuite vu le jour – mais qu'il y a une frontière étanche entre la gestion et les contenus scientifiques. C'est sa ligne de défense. C'est aussi une fable. Et il n'est pas difficile d'en établir la démonstration.

Prenons un autre exemple, tout aussi prestigieux, celui de l'École d'économie de Paris (PSE), créée en décembre 2006 et qui est gérée de la même manière, c'est-à-dire par l'entremise d'une fondation où sont représentées de grandes institutions publiques (l'École normale supérieure, l'École des hautes études en sciences sociales, le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national de la recherche économique et de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne) mais aussi des groupes privés, dont AXA et Exane.

(...) En apparence, PSE, qui accueille quelque 150 enseignants-chercheurs et économistes donne l'impression de s'être tenue à l'écart des dérives de son homologue de Toulouse. L'École de Paris a ainsi veillé à ce que les entreprises privées qui financent la fondation ne disposent que de trois sièges au conseil d'administration, dont le président est Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. PSE se tient donc à distance raisonnable du monde de la finance, qui a été associé au projet mais qui n'en a pas pris le contrôle.

Cette situation tient en grande partie à la personnalité du premier directeur de l'école, Thomas Piketty. Farouchement jaloux de son indépendance, très peu enclin aux mondanités – contrairement à nombre d'autres économistes –, le jeune chercheur s'est

détourné de ses recherches quelques mois fin 2006-début 2007 pour porter le projet et trouver des financements privés. Mais, passant le relais à un autre économiste, François Bourguignon, ex-chef économiste de la Banque mondiale, il est retourné à ses études sitôt l'école créée, début 2007, suscitant la colère de certains des sponsors, dont Henri de Castries, le patron d'Axa. La mini-crise qui a émaillé la naissance de l'École d'économie de Paris a contribué, elle aussi, à mettre un peu de distance entre la prestigieuse école et ces sponsors privés. Pour des raisons de fond comme de circonstance, l'OPA sur l'École d'économie de Paris, peut sembler avoir échoué.

Pourtant, là encore, on peut sans trop de difficultés constater que le système mis en place à partir de 2006 a eu des conséquences néfastes sur cet établissement.

D'abord, par cette loi de 2006, les chercheurs ou les économistes ont été sommés d'arpenter les allées, parfois poisseuses, du CAC 40 pour faire la manche. Ce qui est naturellement malsain ou humiliant (...) Mais il y a plus préoccupant : face à Toulouse qui a avancé à marche forcée dans ce processus de privatisation, l'École d'économie de Paris a cherché à défendre son indépendance. Mais, elle l'a fait dans des conditions de plus en plus difficiles comme le souligne cet autre rapport confidentiel de la Cour des comptes, couvrant exactement la même période 2006-2009.

Ce rapport confidentiel, le voici :

### **33 millions pour Toulouse, 2 millions pour Paris**

(...) La plus spectaculaire illustration de cette inégalité, ce sont les financements que PSE a trouvés en quantité beaucoup plus faible que ceux de TSE. Alors que Toulouse est parvenue à lever 42,8 millions d'euros provenant de l'État, 0,825 des fondateurs, et 33,4 millions des entreprises privées, l'École de Paris n'a obtenu en comparaison qu'une misère : l'État a apporté 20 millions d'euros en 2007, les fondateurs (École normale supérieure, CNRS, EHESS, Paris I...) 300.000 euros et les groupes privés seulement... 2,375 millions d'euros, fournis notamment par Axa et Exane (un groupe financier lié à BNP Paribas). Et même si

l'on ajoute à ces sommes près de 20 millions d'euros générés par des apports immobiliers en faveur de PSE, le magot global de l'école ne dépasse pas 45 millions d'euros.

Au total, les grands groupes privés ont apporté 33,4 millions d'euros à TSE et seulement 2,375 millions à PSE. Dans la disproportion spectaculaire des chiffres, on comprend sur-le-champ les risques induits par cette privatisation rampante de la recherche et de l'enseignement de pointe en économie : le secteur privé – les grandes banques, les groupes d'assurance ou quelques mastodontes industriels – a la faculté de favoriser un pôle d'excellence plutôt qu'un autre.

Triste mais logique ! Réputée plus à gauche et plus attachée à la régulation, l'École d'économie de Paris a trouvé beaucoup moins d'argent que Toulouse, réputée plus à droite et plus ouverte aux thèses libérales sinon ultralibérales. Imagine-t-on que le très réactionnaire patron d'Axa, Henri de Castries, subventionne de gaieté de cœur l'École d'économie de Paris et, du même coup, les travaux de Thomas Piketty qui dressent un formidable réquisitoire contre le monde inégalitaire dont le même Henri de Castries est l'un des symboles ?

Assez logiquement, des groupes comme Axa ou BNP Paribas adorent l'économiste Augustin Landier et les thématiques libérales et réactionnaires sur lesquelles il travaille, et ont en horreur Thomas Piketty, et les thématiques progressistes qui inspirent ses travaux. On devine sans grande peine qu'Henri de Castries ne doit par exemple pas être un adepte de la « *révolution fiscale* » dont Thomas Piketty est le premier et plus fougueux partisan.

Épilogue de cette histoire, d'ailleurs prévisible : fin 2010, Henri de Castries a annoncé qu'il ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de membre du conseil d'administration de PSE. Et en janvier 2011, le patron d'Exane, Nicolas Chanut, a adressé une lettre véhémentement à tous les administrateurs de PSE pour leur annoncer que lui aussi tirait sa révérence et ne siégerait plus au conseil.

Le plus invraisemblable dans cette affaire, c'est que le rapport de la Cour des comptes ne cherche même pas à identifier les racines de la faiblesse des apports privés en faveur de PSE ni même ses possibles dangers. Se bornant à l'aspect comptable des choses, qui relève de son champ de compétence, la Cour déplore que l'École d'économie de Paris n'ait pas su lever plus de fonds auprès de... bailleurs privés ! « *La Cour recommande plus particulièrement que la fondation accroisse fortement son capital par la levée de fonds privés, afin d'augmenter le produit de ses placements* », dit-elle en conclusion, sans mesurer l'ineptie du constat.

Dans ce monde où la finance détient toutes les commandes, les inégalités entre PSE et TSE ne se jugent pas seulement à l'aune de ces dotations. À la différence de son homologue de Toulouse, l'École d'économie de Paris est aussi confrontée à d'inextricables difficultés dans la rémunération des économistes qui y travaillent. Car elle ne peut pas offrir les mêmes avantages. L'École de Paris – c'est tout à son honneur ! – n'a pas voulu copier le système de rémunération mis en œuvre à Toulouse, qui dynamite les modes de rémunération qui ont cours à l'Université. PSE a juste choisi d'abonder les rémunérations publiques des chercheurs, en leur versant des compléments, le plus souvent modestes. Certains enseignants-chercheurs sont également invités à dispenser chaque mois un ou deux jours de cours ou de formation dans des enceintes publiques (Banque de France...), ce qui leur garantit un complément de ressources.

Que faire d'autre? Face aux pratiques anglo-saxonnes, les rémunérations publiques françaises sont si faibles que PSE perdrat certains de ces économistes, qui seraient alors tentés de partir à l'étranger, si une solution de complément de salaire n'avait pas été trouvée.

Le rapport de la Cour des comptes détaille les rémunérations de PSE : de 1.000 à 2.000 euros net par mois pour deux cours de masters de 24 heures dans

l'année pour les titulaires de chaire associée ; 3.600 euros net pour un cours de masters de 24 heures pour les professeurs associés ; 2.600 euros par mois pour les doctorants et 4 000 euros par mois pour les post-doctorants... En clair, PSE est clairement à la traîne par rapport à TSE.

Mais ce système est, en vérité, hypocrite. Car, l'École d'économie de Paris n'est pas une oasis. Et dans un monde où la finance a tout perverti, elle y a été happée, elle aussi, et elle doit trouver sans trop le dire d'autres subterfuges pour que ses chercheurs soient rémunérés au-delà de ce que l'Université offre ordinairement à ses professeurs.

(...) Ce système de rémunération présente un aspect alarmant parce qu'il n'est pas publiquement assumé par la puissance publique, parce qu'il est en rupture avec les grilles de rémunérations publiques. Les économistes de PSE n'en sont pas directement responsables. C'est la logique infernale de l'État pauvre qui pousse l'école à pratiquer le système « D » au cas par cas. Terrible logique ! En conduisant une politique d'austérité, l'État fait cause commune avec les milieux de la finance qui veulent mettre la main sur les pôles d'excellence de la recherche économique française.

(...) Quoi qu'il en soit, tout se cumule, les dotations aussi bien que les rémunérations, pour que PSE soit désavantagée par rapport à TSE ; et plus encore les autres universités, par rapport à ces pôles d'excellence. L'État asphyxie les uns ; la banque ou l'assurance financent les autres... Oui, tout se cumule, en bout de course pour que les recherches libérales sur des thématiques proches de la finance ou de l'industrie soient beaucoup plus nombreuses que les recherches sur des thématiques plus citoyennes. En bref, quoi qu'en dise Jean Tirole, c'est la finance qui a pris le pouvoir. Et même si PSE traîne des pieds – et il faut l'en féliciter – la finance est en passe de gagner la partie.

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Directeur éditorial :** François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 1 538 587,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Bralon 75012 Paris

**Courriel :** contact@mediapart.fr

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 538 587,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Bralon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Bralon, 75012 Paris.